Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 74 (1929)
Heft: 4

Artikel: Un tir d'artillerie à double action
Autor: Iselin
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341204

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un tir d'artillerie à double action

I. CONSIDÉRATION GÉNÉRALE.

Nos tirs de combat sont destinés à faire travailler nos batteries et nos états-majors dans des conditions qui se rapprochent autant que faire se peut de celles de la guerre. Nous basons les exercices sur des situations tactiques adaptées au but poursuivi, ainsi qu'au terrain disponible, généralement très limité en raison des dégâts qu'il faut éviter et des égards dus à la sécurité. Nous faisons faire toutes les reconnaissances par les agents qui en seraient chargés dans la réalité ; au moment voulu, nous procédons à l'établissement des liaisons, à la prise des positions, à l'occupation des P. C. et des P. obs., au camouflage, parfois même à l'exécution de certains travaux de fortification. Nous renonçons à représenter par des cibles visibles de loin un ennemi qui, sauf pendant son mouvement, restera toujours dissimulé, et dirigeons nos feux, soit sur demandes de notre infanterie, soit selon un plan et un horaire fixés à l'avance, sur des points, des lignes ou des zones de terrain, seules désignations de but possibles au combat. Enfin, chose très importante, nous concentrons tout l'exercice en un laps de temps que nous supposons être celui dont nous disposerions en réalité.

Incontestablement, des exercices de ce genre sont d'une très grande utilité pour l'instruction et le moral de toute la troupe. Ils nous donnent, mieux que tous autres, une image d'ensemble de l'état de l'instruction dans tous les domaines de notre service si varié. Ils procurent aussi une véritable satisfaction à la troupe qui voit enfin les longues heures passées à la caserne et sur le champ d'exercice aboutir à un résultat pour ainsi dire tangible. Montés comme exercices combinés avec l'infanterie, ils sont le meilleur moyen d'approfondir

notre pratique de la liaison et le travail d'ensemble des deux armes sœurs dont les secrets ont été si bien exposés dans cette *Revue* même par le major d'E. M. G. Dubois, il y a quelques mois.

Cependant ces tirs de combat doivent engager régulièrement tout artilleur à se poser la grande question : Quels changements interviendraient dans l'activité de notre artillerie si celle de l'ennemi n'était pas seulement supposée mais réelle ? Notre dispositif fonctionnerait-il de la même manière ? en particulier les tirs s'exécuteraient-ils avec la même facilité et la même tranquillité, et pourrions-nous réaliser notre plan de combat tel que nous l'avons établi souvent jusque dans ses moindres détails ? Sûrement non !

Il est bien entendu que je parle ici uniquement de l'influence exercée par l'activité de *l'artillerie* adverse et encore me bornè-je à celle des groupements d'appui direct destinés à protéger et à accompagner de leur feu l'action de l'infanterie. Je laisse donc de côté le tir de contre-batterie et tous les feux d'infanterie, cela pour des raisons bien évidentes.

Tout d'abord, l'exécution technique de nos tirs sera rendue sans doute beaucoup plus difficile par les tirs simultanés de l'artillerie ennemie. Les projectiles des deux adversaires se dirigeront en effet très souvent dans les mêmes secteurs, car aux tirs d'accompagnement de l'assaillant le défenseur répondra forcément par des tirs d'arrêt, de sorte que les coups — percutants ou fusants — des deux artilleries seront fréquemment entremêlés et produiront au « but » une fumée d'une opacité inaccoutumée. Ce qui change évidemment à fond les conditions d'observation auxquelles nous habituent nos tirs à action simple. Car il n'est pas du tout facile de distinguer, — mêmes calibres et mêmes genres de projectiles étant supposés, — nos coups et les coups ennemis qui tombent dans le même espace. Beaucoup de nos artilleurs ont-ils déjà observé des tirs depuis le côté opposé aux batteries et ont-ils pu se rendre compte ainsi de la façon dont se présenteront les projectiles ennemis ? Je ne le crois pas, mais j'estime que c'est une habitude que nous avons tout avantage à prendre en temps de paix déjà.

Vient ensuite la question de l'appréciation tactique des feux d'artillerie ennemis. L'étendue, l'intensité et la durée de ces feux nous permettront certainement de lire plus ou moins dans les cartes de l'adversaire, c'est-à-dire de tirer des conclusions quant à ses intentions, car là où l'ennemi fait un grand effort d'artillerie, ce sera *en général* pour que son infanterie l'exploite. On prendra garde cependant de ne pas se laisser bluffer ; on veillera à toutes les mesures d'observation et de transmission qui procurent en temps utile ce précieux renseignement : derrière les vagues de projectiles et de fumée ennemies y a-t-il des fusils et des mitrailleuses ? En particulier, un défenseur qui a l'infériorité en artillerie, ou qui est moins approvisionné de munitions, a tout intérêt à ne pas éparpiller ses feux sur un front inutilement étendu, mais à les concentrer au contraire sur les secteurs où cela chauffe réellement.

Dans nos tirs de combat habituels et dans nos manœuvres, le directeur de l'exercice ou les arbitres, désireux de provoquer certaines décisions, donnent aux commandants de troupe des indications sur les feux d'artillerie ennemis simplement supposés ou tirés à blanc, mais c'est évidemment tout autre chose de disposer en se basant sur de telles communications ou d'être obligé d'observer de ses propres yeux (ou de faire observer) et d'interpréter à leur juste valeur les feux d'artillerie de l'ennemis. Pourquoi ne chercherions-nous pas à prendre cette dernière habitude ?

Ce sont ces réflexions, toutes personnelles, qui m'ont déterminé à faire exécuter à mon régiment, au dernier cours de répétition, un tir de combat à double action. Quoique cet exercice ait été passablement entravé par les exigences de la sécurité et des dégâts, aux cultures, constructions et couvertures du sol, il rencontrera peut-être assez d'intérêt pour justifier la publication des dispositions prises et des observations faites.

II. LE TIR DU 26 SEPTEMBRE 1928.
(Carte 1 : 25 000.)

Cet exercice a eu lieu sur le plateau de Combremont, région où de riches villages, plusieurs fermes isolées, quelques

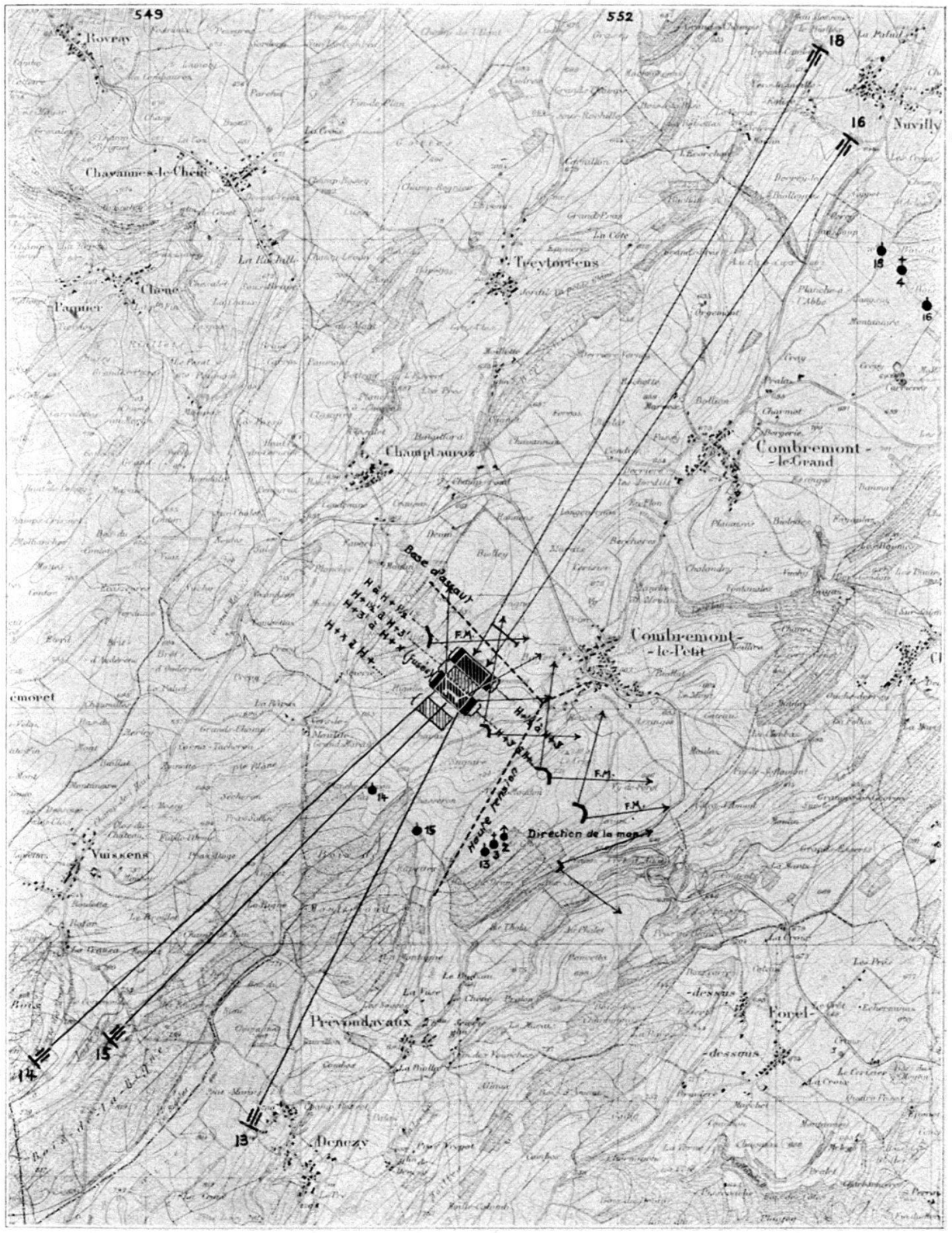
549
552
Rovray
Chavannes-le-Chêne
Chêne
Paquier
Treytorrens
Champtauroz
Combremont-le-Grand
Combremont-le-Petit
Vuissens
Prévondavaux
Denezy
Forel-dessus
Nuvilly
Base d'assaut
Direction de la mon
F.M.
18
16
15
14
13
4
2
3

1 : 50.000

conduites de haute et basse tension et la proximité de belles forêts imposent malheureusement bien des restrictions à des tirs d'artillerie en temps de paix. Par contre l'état des cultures, à la date du tir, était tel que les dégâts à payer furent très modestes (une centaine de francs pour environ 360 coups).

Le but de l'exercice était de faire exécuter aux deux groupes du R. art. camp. 2 les *tirs effectifs simultanés de groupements d'appui direct, l'un à l'attaque et l'autre à la défense du même secteur.*

L'exercice était basé sur la *situation suivante :*

Rouge venant de l'W et repoussant de faibles forces ennemies, se heurte, le 25.9.28 à 1200, sur la Broye, à une forte résistance. Il s'arrête, replie son aile gauche (1re division) de Lucens par Combremont-Chêne-Paquier sur Yvonand, et commence à mettre les positions atteintes en état de défense.

Bleu, rassemblé à Fribourg-Bulle, a déplacé dans la nuit du 24/25.9 la 1re division à Payerne, où elle reçoit le 25.9 à 1600 l'ordre d'attaquer le lendemain entre le lac de Neuchâtel et la Broye, pour rejeter l'ennemi dans la direction générale S-W.

Du côté de Rouge le R. art. camp. 2 est sensé former avec le gr. ob. camp. 25 l'artillerie de la br. I. 1, occupant le secteur entre la Broye et la Petite Glâne. Le front d'arrêt de cette brigade passe par Lucens-Forel-Le Crey 728.3-La Côte-Scierie. La zone de surveillance s'étend jusqu'à Surpierre-Cheiry-Combremont-le-Grand-Moillette. *Le gr. art. camp. 3, attaché pour l'exercice au parti rouge* (défense), prend des positions dans le secteur Denezy-Vuissens, permettant de battre sur toute la largeur du plateau de Combremont (compris entre les premières hauteurs boisées à l'E. et à l'W des deux Combremont) la zone de surveillance, le front d'arrêt et la zone de résistance jusqu'aux lisières N. et E. du bois de Montfrioud.

Les feux à préparer doivent être fixés d'entente avec le commandant du R. I. 1, commandant du secteur de gauche de la brigade, à Prévondavaux (supposé).

Du côté de Bleu le R. art. camp. 2 est censé former avec le gr. ob. camp. 25 l'art. de la br. I. 1 attaquant entre la Petite Glâne et la Broye.

Le gr. art. camp. 4 — bttr. 17 (non disponible), — *attaché pour l'exercice au parti bleu,* occupe des positions dans le secteur Nuvilly-Franex permettant de battre le plateau de Combremont des forêts au N. E (bois d'Aclex) jusqu'aux forêts au S-W. (bois de Montfrioud.)

Les feux à préparer doivent être fixés d'entente avec le commandant du R. I. 2, commandant du secteur de droite de la brigade, à Aumont (supposé).

Le 25.9. à 2000, ont été renseignés par écrit :

Le commandant du gr. art. 3 (rouge) sur le parcours du front d'arrêt dans le secteur du R. I. 1 et la position (coordonnées) des points d'appui fixant ce front (« Le Crey », « Balatrey », « La Côte » et « La Rapaz »); le commandant du gr. art. 4 (bleu) sur les ouvrages ennemis constatés par l'aviation et repérés (coordonnées) dans le secteur d'attaque du R. I. 2 (« La Côte », « Balatrey » et « Le Crey »).

En l'absence du commandant de secteur, les commandants de groupe ont fixé de leur propre chef les feux à préparer (réglage muet) comme suit :

Le commandant du gr. art. 3: *a)* sur plusieurs repères de la zone de surveillance, pour pouvoir transporter de là des feux d'arrêt suivant les demandes de l'infanterie ;

b) barrages défensifs sur les bases d'assaut ennemies présumées sur les versants NE des mamelons où sont les points d'appui ;

c) feux de neutralisation sur les points d'appui même pour les cas de leur occupation par l'ennemi ;

d) sur plusieurs repères de la zone de résistance pour pouvoir transporter de là des feux d'arrêt.

Le commandant du gr. art. 4: *a)* sur plusieurs repères de la zone d'attaque, pour pouvoir transporter de là des feux de neutralisation suivant les demandes de l'infanterie ;

b) barrages de démarrage devant les bases d'assaut, progressant de 100 m. toutes les 1 ½ minutes ;

c) barrages offensifs sur les points d'appui ;

d) feux allongés de 200 m. au delà des points d'appui.

Des considérations de sécurité et de dégâts aux cultures et constructions ont cependant empêché de réaliser cet

exercice dans toute son envergure, c'est-à-dire de faire accompagner — et de faire combattre — l'attaque dès sa base de départ ; il a dû se borner à la démonstration de la dernière phase de l'attaque, l'assaut, concentration qui avait du reste l'avantage de pouvoir donner aux feux d'artillerie à peu près leur densité réelle.

La marche de l'exercice fut la suivante :

0800, transmission de l'heure de régiment.

Dès 0802, une batterie par groupe recherche les désaccords sur but auxiliaire et les transmet aux batteries voisines qui vérifient la portée et la direction à l'aide de quelques coups. Ce réglage fut extrêmement long pour l'artillerie bleue, un brouillard très épais causant de nombreuses et longues interruptions.

0945, ordre à Bleu : Déclenchez à 1000 l'assaut contre le point d'appui « La Côte ».

1000 à 1003, barrage de démarrage bleu devant la base d'assaut. Progression 100 m. toutes les 1 ½ minutes. Largeur du barrage 200 m. Cadence 4 coups par pièce et par minute.

1001, une fusée annonce à Rouge que Bleu a commencé l'assaut.

1003 à 1006, barrage défensif rouge devant le point d'appui « La Côte ». Largeur du barrage 300 m. Cadence 4 coups par pièce et par minute. (Ce barrage ne pouvait être dirigé sur la base d'assaut même, longée par une ligne à haute tension, mais fut placé à 200 m. devant cette base.)

1003 à 1005, barrage offensif bleu sur point d'appui « La Côte ». Largeur du barrage 200 m. Cadence 6 coups par pièce et par minute.

1005, une fusée annonce à Bleu que son infanterie est prête à se jeter sur l'ouvrage même.

Dès 1005 ½ l'artillerie bleue allonge son tir de 200 m.

1006, une fusée annonce à Rouge que Bleu s'est emparé du point d'appui « La Côte » et s'y installe pour la défense.

Dès 1006 ½ feu de neutralisation rouge sur le point d'appui.

Environ 1007, munitions épuisées.

J'ai à présenter les remarques suivantes au sujet de l'exécution de cet exercice.

L'observation du tir par les commandants de batterie, qui voyaient tous leurs secteurs depuis leurs P. C., s'est fait très différemment. Deux d'entr'eux ont indiqué dans les protocoles de tir : « Pas d'obs. à la bttr. » mais comme répartition du feu « Bonne » (!). Un autre a cru pouvoir constater sur ses 92 coups, 15 percutants et 5 percutants-fusants. Encore un autre : « Tous devant, répartition bonne », sans cependant pouvoir juger depuis son P. C., qui se trouvait à peu près dans la ligne de tir, de combien il tirait trop court (son commandant de groupe, placé latéralement, lui a fait savoir qu'il s'agissait d'environ 100 m.). On voit par là l'importance de l'observation latérale qui dans ce cas avait été négligée. Il me semble que le malaise éprouvé par des commandants de batterie pour observer leur tir en présence de difficultés inaccoutumées causées par le tir simultané de l'adversaire est évident.

En réalité l'ajustage des tirs était bon, le cas mentionné excepté. De même le déclenchement des feux par fusées a donné en général satisfaction, mais a tout de même démontré avec combien de soins il faut organiser aux P. C. l'observation ininterrompue des postes chargés de donner les signaux. Un seul homme ne suffit pas; ses yeux se fatiguent très vite à fixer par les jumelles toujours le même point ; il en faut deux qui puissent se relever très souvent. Deux batteries ont en effet manqué un signal, d'où plus d'une minute de retard dans l'ouverture d'un tir. Minute qui pourrait devenir très fatale !

Je crois devoir ajouter que les officiers et la troupe se sont beaucoup intéressés à cet exercice qui semble leur avoir donné une réelle satisfaction.

Au point de vue de l'instruction, la valeur d'un tel exercice augmentera encore considérablement s'il peut se dérouler dans une région moins sujette à restrictions locales que la riche contrée du Gros de Vaud, si l'on ose tirer non seulement des shrapnels mais aussi des obus, et si les postes des commandants de secteur sont réellement occupés.

Lieut.-colonel ISELIN,
Cdt R. art. camp. 2.